



Le label Fairtrade
Max Havelaar en

20

questions





Qu'est-ce que le commerce équitable ?

Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde. Les trois-quarts d'entre eux sont des paysans ou des ouvriers agricoles en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Le commerce équitable est basé sur le principe « **du commerce, pas de la charité** ». Il veut offrir de meilleures conditions de vie aux producteurs défavorisés du Sud en instaurant un échange « *win-win* » entre le producteur et le consommateur.

C'est en se regroupant en coopératives que les producteurs s'organisent afin d'investir dans leur avenir. Grâce aux **conditions commerciales plus justes** qu'il garantit, le label Fairtrade Max Havelaar leur facilite l'accès aux moyens financiers nécessaires. Il leur demande en retour une bonne gestion et des pratiques démocratiques. Ainsi, le système Fairtrade donne les moyens aux producteurs défavorisés de combattre la pauvreté par eux-mêmes, de renforcer leur position et de prendre en main leur propre avenir.



2

Qui est Fairtrade Max Havelaar ?

Fairtrade Max Havelaar est un label, issu de la société civile et sans but lucratif, reconnu par les instances internationales comme modèle efficace de lutte contre la pauvreté dans le Sud. En tant que tel, Fairtrade Max Havelaar n'importe rien, n'achète rien et ne vend rien. On peut comparer son fonctionnement aux labels bio ou FSC (pour le bois durable). Fairtrade Max Havelaar appose le label sur des produits qui répondent aux critères Fairtrade. **1,5 million de familles en bénéficient dans 59 pays en développement.** Le paiement d'un prix équitable, l'interdiction du travail des enfants, la liberté syndicale et le respect de l'environnement font partie des critères du label Fairtrade Max Havelaar.

L'objectif de l'organisation Max Havelaar est de contribuer au développement durable des producteurs du Sud par une dynamique de développement économique, social et environnemental. Elle aide les coopératives de producteurs à trouver des débouchés commerciaux en mobilisant les entreprises et en sensibilisant les consommateurs. L'organisation Max Havelaar fait partie de FLO (*Fairtrade Labelling Organizations International*), une coupole internationale cogérée avec les producteurs eux-mêmes.

3

Que garantit le label Fairtrade Max Havelaar ?

Le label Fairtrade Max Havelaar garantit aux consommateurs, grâce à un contrôle indépendant, que chaque produit labellisé répond aux critères internationaux Fairtrade. En choisissant Fairtrade, le consommateur fait le choix d'une approche intégrale de durabilité, qui tient compte des **trois piliers du développement durable** :

- **Economique** : les producteurs perçoivent un prix équitable qui leur assure un revenu plus stable, une possibilité de préfinancement et la prime Fairtrade pour des investissements collectifs au bénéfice de tous. Le prix équitable couvre les frais d'une production durable.
- **Social** : les producteurs s'unissent dans des organisations démocratiques, bien gérées et autonomes face au marché, les droits sociaux de l'OIT sont respectés, les causes premières du travail des enfants sont traitées, etc.
- **Environnemental** : les pesticides dangereux et les OGM sont bannis, une meilleure gestion des ressources naturelles, de l'eau et des déchets est assurée, etc.



4

Les contrôles du système Fairtrade sont-ils sérieux ?

La crédibilité du système Fairtrade est étroitement liée à l'élaboration de critères stricts et au contrôle sérieux du respect de ces critères. L'organisation Max Havelaar et sa coupole internationale FLO (*Fairtrade Labelling Organizations International*) font contrôler ces critères sur le plan international par FLO-Cert, un organisme de contrôle autonome et indépendant. **FLO-Cert est agréé par la norme internationale d'indépendance et de transparence ISO 65 pour les organisations de certification.**

Chaque année, des inspecteurs vérifient sur le terrain l'application des standards. Ils font un rapport à un comité de certification composé de représentants des producteurs, des importateurs et des différentes organisations du système Fairtrade. Ce comité accorde ou retire la certification. Il peut aussi délivrer une liste d'« actions correctives » à accomplir : améliorer la gestion, remplacer des pesticides par des procédés naturels, etc. Les importateurs et transformateurs sont également audités. Les dernières étapes de la chaîne de production sont, quant à elles, contrôlées par Max Havelaar Belgique.



5

Le commerce équitable profite-t-il aussi aux travailleurs salariés ?

Le système de labellisation Fairtrade travaille principalement avec des coopératives de petits producteurs, mais également avec les plantations lorsqu'il s'agit de cultures qui existent presque exclusivement dans des plantations.

Pour ces dernières, les critères Fairtrade traitent de **la protection des travailleurs**, notamment en ce qui concerne le salaire, les contrats, la sécurité sociale, les congés (dont le congé de maternité), ainsi que le droit de réunion, le droit aux conventions collectives de travail, la sécurité et la santé sur les lieux de travail, et du **renforcement de leur position**. Mais surtout, le commerce équitable permet aux salariés des plantations de thé, de fleurs ou d'ananas, de se syndiquer et de s'assembler pour faire valoir leurs droits. Ils décident ensemble de projets sociaux ou de formations, financés grâce à la prime Fairtrade.



6

Quels sont les résultats dans le Sud ?

Le commerce équitable engendre des **bénéfices structurels à long terme**. Les producteurs perçoivent **un revenu stable**. Leurs coopératives s'organisent. Elles les représentent face aux clients et aux pouvoirs locaux. Elles deviennent plus professionnelles et autonomes, ce qui les rend plus fortes pour exporter. Ensemble, les producteurs choisissent d'investir pour mieux produire et mieux vendre : animaux de trait, machines, installations de séchage, diversification de leur production, etc. Ils investissent aussi pour que toute la communauté vive mieux : centres de santé, scolarisation, bourses d'études, adduction d'eau, etc.

L'impact du Fairtrade doit être situé à sa juste échelle : bien que les volumes vendus sous les conditions Fairtrade augmentent chaque année au niveau mondial, le commerce équitable ne représente toujours qu'une infime partie du commerce international (<1%). Par ailleurs, beaucoup de coopératives certifiées ne vendent qu'une partie de leurs récoltes sous les conditions Fairtrade, faute de débouchés au Nord.

7

Que gagne un producteur sur un paquet de café ?

Le café labellisé Fairtrade Max Havelaar n'est pas toujours plus cher, mais il vous donne l'assurance d'apporter aux producteurs les moyens économiques suffisants pour prendre leur avenir en main. Le système Fairtrade ne consiste pas simplement à « payer plus » les producteurs. Il est plus ambitieux que cela :

1. Quel que soit le cours du marché, **le prix payé au producteur est toujours supérieur à un minimum qui couvre les frais de production durable** et la vie de famille. Si le prix du marché est plus élevé que le prix minimum garanti Fairtrade, celui-ci suit bien sûr le prix du marché.
2. L'acheteur paie en supplément une **prime Fairtrade** qui permet à la coopérative d'investir au service de la communauté, dans des projets économiques, sociaux et environnementaux.
3. Possibilité de **préfinancement**, ce qui donne une trésorerie essentielle à la coopérative.



8

Quels sont les produits labellisés Fairtrade Max Havelaar ?

A ce jour, le système Fairtrade concerne :

- Le café sous toutes ses formes, en magasin et dans la restauration,
- Le coton (vêtements, linge de maison et tenues professionnelles),
- Les bananes et autres fruits frais,
- Le thé, en sachet ou en vrac,
- Le cacao, chocolat et autres friandises,
- Les jus de fruits,
- Le sucre de canne, à la base de nombreuses confiseries, biscuits, glaces, etc.
- Le riz blanc, complet ou violet, riz précuit, etc.
- Les fleurs,
- Le vin,
- Les cosmétiques, le karité, etc.
- Les épices et les noix.

9

Où trouver les produits portant le label Fairtrade Max Havelaar ?

Les produits labellisés Fairtrade Max Havelaar sont disponibles **dans les supermarchés, les Magasins du monde et plusieurs autres commerces**. On les trouve également dans les lieux de la vie quotidienne hors domicile : bars, hôtels, restaurants, artisans chocolatiers, boutiques de mode, restaurants d'entreprises, distributeurs automatiques, etc.

Les produits labellisés Fairtrade sont de même qualité que les produits conventionnels. Leur différence : un logo vert, noir et bleu qui donne du sens à notre consommation de tous les jours. Les entreprises de *catering*, les fournisseurs et les plus grands commerces qui proposent des produits équitables sont repris dans notre **base de données de produits**.

Découvrez-les sur :

www.maxhavelaar.be/fr/produitsequitables/ !



10

Le commerce équitable est-il moins équitable en grandes surfaces ?

Quel que soit le lieu, dans un supermarché, dans une boutique bio ou dans un café de quartier, **la présence du label Fairtrade Max Havelaar apporte la même garantie** : les producteurs ont les moyens de lutter eux-mêmes contre la pauvreté, grâce au prix correct et stable qu'ils reçoivent. Ni le cahier de charges, ni le contrôle, ni l'appui apporté aux organisations de producteurs ne varient.

Plus ces producteurs vendent, plus leurs revenus augmentent. Par ailleurs, les consommateurs s'attendent à trouver des produits équitables là où ils font habituellement leurs courses. C'est pourquoi l'organisation Max Havelaar dialogue de manière constructive, mais critique, avec les différents distributeurs. Max Havelaar n'intervient par contre ni sur les marges, ni sur les prix au consommateur, qui sont définis par les fournisseurs et les distributeurs. Dans les Magasins du monde par exemple, les consommateurs savent qu'en plus du prix équitable aux producteurs, les bénéfices sont investis dans le Sud.

11

Pourquoi Fairtrade Max Havelaar accepte-t-il de labelliser des produits de multinationales et à quelles conditions ?

L'objectif de Max Havelaar est de **permettre au plus grand nombre possible de producteurs du Sud de se développer durablement** grâce au Fairtrade. La labellisation des produits est un système ouvert et Max Havelaar travaille avec toute entreprise, petite, moyenne ou grande, qui souhaite s'engager afin de développer le système Fairtrade. Le but est d'avoir le plus d'impact positif pour les producteurs du Sud.

Mais attention, **ce sont toujours les produits qui sont labellisés Fairtrade Max Havelaar, jamais les entreprises** pour l'ensemble de leur activité. Importateurs et transformateurs sont agréés pour faire transiter et transformer les produits équitables.



12

Les produits équitables sont-ils bio ?

La certification Fairtrade Max Havelaar n'est **pas une certification bio, mais elle est basée sur une production respectueuse de l'environnement**. En effet, les producteurs sont incités financièrement à se convertir entièrement à l'agriculture biologique grâce au prix minimum plus élevé pour les produits bio. Dans ce cas, le produit que vous trouvez en magasin porte les deux labels : bio et équitable – actuellement c'est le cas de plus de 40% des produits labellisés Fairtrade.

Le commerce équitable veut améliorer le revenu, mais également le bien-être et la santé des producteurs du Sud. Le label garantit que, dans tous les cas, les producteurs doivent prendre soin des ressources naturelles : eau, sols, milieux sensibles, gestion des déchets. Les pesticides dangereux et les OGM sont formellement interdits dans les standards Fairtrade.

13

Avec le réchauffement climatique, ne vaut-il pas mieux consommer local plutôt que des produits importés ?

La plupart des produits équitables ne peuvent pas être produits localement alors qu'ils sont de consommation courante (café, thé, cacao, bananes, etc.). Pour plusieurs produits, qui peuvent également être produits au Nord, la production locale ne couvre pas la demande. C'est le cas du miel ou des fleurs. Dans ce débat, il est par ailleurs important de prendre en compte l'empreinte écologique totale des produits que nous consommons, et ceci en analysant l'entièreté de la chaîne de production et pas uniquement le transport.

En effet, les émissions de carbone ne sont pas directement corrélées à la distance parcourue. Plus de 90% des produits labellisés Fairtrade arrivent par bateau, qui est un mode de transport à faible émission de gaz à effet de serre. **L'empreinte carbone de ces produits est généralement faible.** Une étude a par exemple montré qu'un sucre de canne bio et équitable du Paraguay, importé en Europe par bateau, avait une empreinte carbone inférieure à un sucre de betterave produit localement, mais avec des méthodes intensives.



14

Quelle est la spécificité du label Fairtrade Max Havelaar, par rapport aux autres labels durables tels que Rainforest Alliance et UTZ Certified?

Les standards des labels durables tels que Rainforest Alliance et UTZ Certified sont principalement axés sur la durabilité environnementale et sociale ou sur des exigences de traçabilité émanant des grandes entreprises occidentales. Il n'y a ni prix minimum versé aux organisations de producteurs, ni prime Fairtrade garantis.

Le label Fairtrade Max Havelaar vise, quant à lui, à l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation des organisations de producteurs. Les approches et objectifs de ces trois labels diffèrent donc sensiblement. **Le label Fairtrade Max Havelaar est le seul à apporter des garanties sur les trois piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental.** Le pilier économique est rarement pris en compte dans les initiatives durables, alors qu'il est essentiel à l'autonomisation des producteurs.

15

Les produits du commerce équitable sont-ils plus chers ?

Il est vrai que les produits peuvent présenter un léger surcoût par rapport à leur équivalent, mais, à qualité égale, les prix restent souvent comparables. S'ils sont plus chers, ce n'est pas seulement à cause du prix minimum garanti au producteur, mais plutôt parce que le commerce équitable est encore un marché «de niche» aux volumes limités.

Tout comme pour les produits bio, l'augmentation de la demande fait peu à peu diminuer les prix. Aujourd'hui, grâce entre autres aux marques de distributeurs, **les produits équitables sont de plus en plus à la portée de toutes les bourses.** Cela dit, pas question de faire la course aux prix bas : le commerce équitable est avant tout un choix de consommation à faire au quotidien.



16

Quel est le coût de certification pour le producteur ?

Le coût de certification dépend de nombreux facteurs, tels que le type et la taille de l'organisation de producteurs et le nombre de produits à certifier. Le coût de certification se situe au niveau de l'organisation, et pas au niveau du producteur individuel. Il est inclus dans le calcul du prix minimum garanti.

A titre d'exemple APPBOSA, une organisation de petits producteurs de bananes au Pérou, a estimé le coût annuel de ses certifications (bio et Fairtrade) à environ 100 USD par conteneur exporté, sur un coût total d'environ 10 000 USD par conteneur, ce qui revient donc à 1% du coût total. Par ailleurs, l'organisation internationale FLO (*Fairtrade Labelling Organizations International*) a créé un fonds pour aider les organisations de producteurs à payer les frais de certification quand elles en ont besoin.

17

Quelle est la différence entre Oxfam et Fairtrade Max Havelaar ?

Il existe souvent une confusion quant aux rôles de ces organisations dans le commerce équitable. Fairtrade Max Havelaar est un label de garantie qui se trouve sur des produits de différentes marques, qui respectent les standards internationaux Fairtrade. **Max Havelaar ne vend donc pas de produits, mais les labellise** et entreprend également un travail de sensibilisation envers les consommateurs et les entreprises belges.

Oxfam Fairtrade est, quant à elle, une des marques pionnières qui commercialise des produits équitables. Vous retrouverez le label Fairtrade Max Havelaar sur la majorité des produits de la marque Oxfam Fairtrade. Un des canaux par lequel les produits équitables sont vendus, est le réseau Oxfam-Magasins du monde. Ce mouvement œuvre pour un commerce international plus juste et basé sur des conditions de vie dignes, par la sensibilisation, le lobbying et la diffusion des produits équitables.



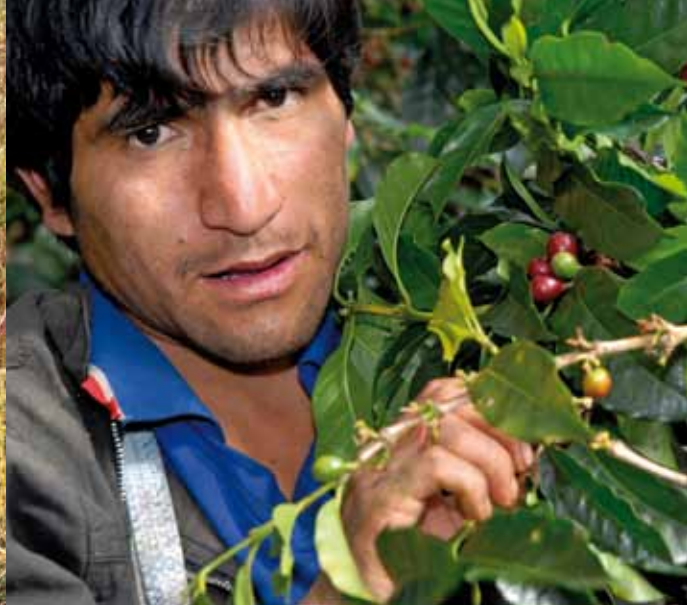
18

Le label Fairtrade Max Havelaar garantit-il un produit 100% équitable ?

A l'inverse d'autres systèmes de certification qui certifient uniquement des ingrédients, le label Fairtrade Max Havelaar est un label produit qui garantit que le pourcentage d'ingrédients Fairtrade dans le produit est le plus élevé possible. La première règle pour apposer le label est que **tout ce qui peut être Fairtrade doit l'être à 100%** (exemple : dans un paquet de café, 100% du café doit être acheté sous les conditions Fairtrade).

Pour les produits composés de plusieurs ingrédients, le label Fairtrade Max Havelaar peut être placé sur un produit à condition qu'une deuxième règle soit également respectée : **au moins 50% des ingrédients** doivent provenir de coopératives certifiées Fairtrade (exemple : une tablette de chocolat : le lait ne peut pas être Fairtrade car nous n'avons pas de standards pour ce produit local, par contre 100% du cacao et du sucre doivent venir de producteurs certifiés Fairtrade).

Pour l'explication complète, voir :
<http://www.fairtrade.net>



19

Pourquoi le label Fairtrade Max Havelaar ne bénéficie-t-il pas aux agriculteurs du Nord ?

Depuis sa naissance il y a cinquante ans, le commerce équitable est une initiative de solidarité internationale. Il bénéficie aux pays qui n'ont pas d'Etat providence et très peu de services publics et d'infrastructures. Les populations rurales y manquent souvent de l'essentiel : nourriture, santé, éducation.

Face à l'immensité de la tâche, **le label Fairtrade Max Havelaar a choisi de concentrer son action sur le Sud**. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas aussi besoin d'un commerce plus solidaire au Nord ! Max Havelaar accueille ces initiatives avec enthousiasme.



20

Comment puis-je contribuer ?

Bien entendu, **en choisissant des produits labellisés Fairtrade** qui apportent un revenu juste aux producteurs du Sud ! Les possibilités sont nombreuses : le café, le vin, les jus de fruits, les snacks et les fruits frais, le chocolat, les repas collectifs, des cadeaux, des vêtements professionnels, etc. Il y a le choix entre plus de 1000 produits !

Et si vous voulez faire plus, participez à nos campagnes de sensibilisation « **Fairtrade@Work** » et « **Communes du Commerce Equitable** » !

Découvrez-les sur : www.maxhavelaar.be/work & www.cdce.be. Inscrivez-vous également à notre newsletter, via le site internet www.maxhavelaar.be, et devenez membre de notre [page facebook](#) « Max Havelaar Belgium ».



Crédit photos : Nathalie Bertrams (pp. 6, 19) – Eric de Mildt (pp. 4, 8, 11, 13, 18, 23) – Fairtrade Media (p. 7) – Didier Gentilhomme (pp. 3, 14, 15, 16, 17, 20, 21) – Kennet Hafgaard (p. 24) – Linus Hallgren (p. 2) – Max Havelaar (pp. 9, 10, 22) – Marcus Lyons (p. 12) – Eric Raevens (p. 1) – Oliver Scheel (p. 5) – **Layout :** Françoise Walthery – **Impression :** Druk in de Weer.



D'autres questions ?

info@maxhavelaar.be

www.maxhavelaar.be

Septembre 2010

COMMISSION FOD
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**